

---

## VILLE D'ORLEANS

Serge GROUARD

- 113 126 hab.-

---

### *Devenir éco-acteur et promouvoir la consommation responsable*

Engagée depuis 1998 dans une politique environnementale avec l'adoption d'une charte pour l'environnement, Orléans s'engage aujourd'hui dans une démarche Agenda 21. Le programme d'actions a été publié en février 2006, avec une mise en œuvre effective dans de nombreux domaines, dont les achats publics.

<h4>L'approche globale de développement durable</h4>
--

Deux ans de travaux et de concertation ont abouti en février 2006 à un plan de 234 actions, déclinées en 6 axes :

- Se déplacer autrement
- Habiter autrement
- Réduire les exclusions
- Vivre autrement
- Favoriser un autre développement
- Revivifier la démocratie.

L'Agenda 21 a été diffusé à l'ensemble des agents municipaux, aux partenaires de la ville et à la population (60 000 foyers). Le succès de cette démarche repose sur la mobilisation des acteurs, du diagnostic à l'élaboration du plan d'actions et sur la prise d'initiatives très concrètes.

Un Groupe de pilotage initial (GPI)<sup>1</sup>, un Comité de Suivi (CS)<sup>2</sup> et des « correspondants du développement durable »<sup>3</sup> ont veillé au bon déroulement de la démarche. Ils ont notamment contribué à l'élaboration du diagnostic des actions municipales (septembre-février 2005) et à l'organisation du Forum 21 et des ateliers thématiques avec la population (juin – novembre 2005).

Tout au long de la démarche, des séances de formation des élus, des correspondants du développement durable et des chefs de services ont été organisées.

Une journée de sensibilisation des citoyens a par ailleurs été organisée en juin 2005. 15 000 personnes ont participé à cette manifestation (1 habitant sur 8). Une mascotte « développement durable » a été créée afin que les actions, entrant dans le cadre de l'Agenda 21 de la ville, puissent être facilement identifiables.

La ville d'Orléans prépare actuellement le processus d'évaluation du plan d'actions. Il s'appuiera notamment sur un tableau de bord réalisé en 2004 sur la qualité de la vie (qualité de l'air, km de pistes cyclables, tonnes de déchets produites par ménage, % des habitants sensibilisés au développement durable...).

Dans le cadre de cet Agenda 21, la Ville a conçu une charte des achats durables, diffusée à l'ensemble des directeurs et acheteurs potentiels. Cette charte vise à développer une économie plus respectueuse de l'Homme

---

<sup>1</sup> Le Groupe de pilotage initial est composé du maire, d'élus, de la direction générale et de directeurs de services

<sup>2</sup> Le Comité de Suivi est composé de 22 membres parmi lesquels quelques élus et conseillers et la majorité des directeurs de services.

<sup>3</sup> Les correspondants du développement durable regroupe une quarantaine d'agents majoritairement volontaires et quelques directeurs de services

et de l'environnement. Elle a mobilisé de nombreuses directions et services : finances et marchés, développement durable, promotion de la santé, services techniques, action scolaire. Elle a fait l'objet d'une séance d'information auprès de tous les correspondants comptables, des acheteurs et des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

### Les acquis effectifs

Quelques actions illustrent le succès de la démarche entreprise pour les achats durables et l'exemplarité :

Les achats durables ont représenté 21,7% du nombre de marchés passés depuis mars 2005 (date de signature de la charte) et 18,6% des montants des marchés signés. Pour 2006, la charte se donne pour objectif d'atteindre 40% d'achats durables. Dans ce cadre, la ville a renouvelé 66% de son parc automobile en véhicules propres en 2005. La charte concerne également l'acquisition de matériel pour le service des espaces verts et impose des clauses sur les produits employés pour l'entretien des sites municipaux.

A l'initiative de la Ville, les plus grosses centrales d'achats de commerce équitable ont présenté leurs produits aux commerçants orléanais au printemps 2005. Une centaine de commerçants se sont rendus à l'événement et une trentaine de vitrines proposent désormais des produits équitables. L'opération a été renouvelée au printemps 2006.

Le Plan de Déplacement des employés : 77 agents communaux ont participé à 3 ateliers thématiques sur la mobilité. Ce travail a permis la définition de 30 engagements, regroupés en 7 axes d'actions : réduire les déplacements personnels, réduire les déplacements professionnels, favoriser les « véhicules propres » au sein de la Ville, favoriser l'usage du vélo et des transports en commun, favoriser le covoiturage et sensibiliser les agents municipaux.

L'audit énergétique des bâtiments communaux : en collaboration avec l'EDF, la ville a lancé un diagnostic des 10 bâtiments communaux les plus consommateurs en énergie. Des conventions avec EDF sont prévues pour faire baisser la consommation de ces bâtiments.

La pile à combustible : la ville a mis en place, avec EDF et l'OPAC, une expérience pilote de production d'électricité et de chauffage par pile de combustible dans un immeuble. C'est la deuxième expérience de ce type en France après la ville de Chelles en Seine et Marne.

#### Le micro-crédit.

Une convention de coopération portant sur un programme pluriannuel de développement a été signée entre les villes d'Orléans, de Parakou au Bénin et l'association PlaNet Finance. Cette convention triennale a été reconduite en 1996, 1999 et 2004. Les villes d'Orléans et de Parakou confient à l'association PlaNet Finance, pour la période 2005-2006, une mission d'appui (sensibilisation, formation et conseils) aux micro-entrepreneurs et aux institutions de microfinances de Parakou. La participation de la ville pour l'année 2006 s'élève à 42 070 €.

**Avis** : Les acquis de la Charte des achats responsables montrent la capacité de la ville de transformer les objectifs en résultats concrets. Concret, précis, pédagogique, l'Agenda 21 d'Orléans est un exemple à mutualiser au sein des réseaux de collectivités.

#### **Commentaires :**

**Contact** : Nelly BONNEFOY, directrice du service « développement durable » - 02 38 79 28 12